



Association *Un Temps Pour Soi*

Les Abattoirs, 72 rue Saint Fiacre

44150 ANCENIS-SAINT-GÉREON

www.untempspoursoi-ancenis.com

Email : utps.44ancenis@gmail.com

Hatha Yoga
Kundalini Yoga
Yoga de Samara
Qi Gong
Chant Libérateur

Inscription Saison 2019-2020

NOM/Prénom Nom chèque si différent

Adresse

CP Ville Année naissance

Tél. Email (lisible)

Activités/horaires - *cocher la case horaire pour l'activité choisie.*

Jours	Activité	Horaires		Durée	Professeurs	Lieu*	Reprise
Lundi	Kundalini Yoga	<input type="checkbox"/>	18:30	1.15	Claire MOISON	Les Abattoirs Salle Montaigne	16-sept
		<input type="checkbox"/>	19:45				
Mardi	Hatha Yoga	<input type="checkbox"/>	15:00	1.15	Patricia DUCAMP	Les Abattoirs Salle Montaigne	17-sept
		<input type="checkbox"/>	18:30			Salle des Vignes	
		<input type="checkbox"/>	20:00				
Mercredi	Qi Gong	<input type="checkbox"/>	18:00	1.15	Chantal LENOIR	Salle des Vignes	18 sept
		<input type="checkbox"/>	19:30				
	Hatha Yoga	<input type="checkbox"/>	18:30	1.15	Marianne LING	Les Abattoirs Salle Audubon	
Jeudi	Yoga de Samara	<input type="checkbox"/>	9:30	1.15	Anne BERNARD	Les Abattoirs Salle Montaigne	19 sept
	Hatha Yoga	<input type="checkbox"/>	9:30	1.15	Marianne LING	Les Abattoirs Salle Petipa	
		<i>Nouvelle séance</i>	<input type="checkbox"/>				
	Qi Gong	<input type="checkbox"/>	9:30	1.15	Dolorès TRAINEAU	Complexe sportif du Pontreau	
		<i>Nouvelle séance</i>	<input type="checkbox"/>				
	Hatha Yoga	<input type="checkbox"/>	17:00	1.15	Régine RIFF	Le Gotha Salle des Fêtes	
		<input type="checkbox"/>	18:30				
<input type="checkbox"/>		20:00					
Chant Libérateur	<input type="checkbox"/>	18:30	1.15	Maud CHEREL	Les Abattoirs Salle Bossuet		

*Cf. adresses lieux des séances au verso.

Montant/règlement - *cochez la (les) case(s) de votre choix*

1 adhérent/1 activité	1 chèque 170 €	<input type="checkbox"/>	3 chèques (60 €, 55 €, 55 €)	<input type="checkbox"/>
1 adhérent/2 activités	1 chèque 294 €	<input type="checkbox"/>	3 chèques (102 €, 96 €, 96 €)	<input type="checkbox"/>
1 adhérent étudiant/1 activité	1 chèque 129 €	<input type="checkbox"/>	3 chèques (47 €, 41 €, 41 €)	<input type="checkbox"/>

Souhaite attestation activité pour employeur ou comité d'entreprise.

Règlement de l'association au verso.

Adresse des salles Ancenis-Saint-Géréon

ANCENIS	Salles Audubon, Bossuet, Montaigne et Petipa Salle du Pontreau (RDC à droite en entrant)	Les Abattoirs, 72 rue St Fiacre. Complexe sportif du Pontreau, Bd Joseph Vincent.
SAINT-GÉREON	Salle des Vignes Salle des fêtes du Gotha	76 rue des Vignes. 56 rue des Maîtres

Règlement de l'association

- Informations sur la marche de l'association disponibles sur le site Internet **www.unttempspoursoi-ancenis.com**.
- Inscriptions prises en compte uniquement à la réception du formulaire d'inscription signé accompagné du paiement annuel, du certificat médical ou questionnaire de santé*.
Documents à déposer dans la boîte à lettres de l'association UTPS, Les Abattoirs, 72, rue Saint Fiacre, à Ancenis-Saint-Géréon.
- Cours de mi-septembre à fin juin sauf vacances scolaires et jours fériés.
- Paiement : soit 1 chèque, encaissement octobre,
soit 3 chèques à l'ordre d'UTPS, encaissement octobre, février et avril.
– 25 % pour les étudiants et la pratique de plusieurs activités (à partir de la 2ème).
Remboursement : cas de force majeure justifiée (au prorata de l'aide reçue si participation CE, sur justificatif de l'aide).
- Matériel nécessaire à la pratique apporté par chaque adhérent(e) selon les indications du professeur.
- **Assurance** : En tant qu'association non affiliée à une Fédération, UTPS n'est pas assurée pour les accidents corporels de ses adhérents; laissant le soin à chacun de vérifier ses contrats d'assurances en cours et de prendre toute disposition personnelle à sa convenance.
- Protection des données personnelles (*Loi informatique et liberté du 6/1/1978 modification de mai 2018*).
Les données personnelles des adhérents sont destinées uniquement à un usage interne à l'association. En aucun cas, elles ne sont transmises à un quelconque organisme extérieur. Les adhérents disposent d'un droit d'accès pour demander leur rectification ou leur suppression.
- L'association et les professeurs concernés se réservent le droit d'arrêter à la fin du 1^{er} trimestre, toute séance dont le nombre d'adhérents serait insuffisant, avec remboursement au prorata temporis.

*Certificat médical – Questionnaire de santé

Un certificat médical est demandé à l'inscription ou au plus tard lors de la première séance.

Les deux années suivantes, le questionnaire de santé sera à remplir et à fournir lors de l'inscription saisonnière.

A....., le

Signature précédée de "Lu et approuvé".